
L'Université, garante de la liberté d'expression

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) condamne fermement les actions qui ont conduit, à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le 26 mars, et à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne le 5 avril dernier, à l'annulation de débats auxquels devait participer Erwann Binet, député de l'Isère et rapporteur à l'Assemblée du projet de loi sur le mariage pour tous, du fait de l'action d'une poignée d'individus violents. Cette suite d'événements a contraint le député à annuler, pour des raisons de sécurité, ses interventions prévues dans les prochains jours à l'Institut d'études politiques de Grenoble, et dans deux universités franciliennes.

La décision qu'avait prise un élu de la Nation d'intervenir dans des universités, sur un sujet qui engage notre société, était un geste politique fort, témoignant du rôle central que doivent jouer nos établissements dans la construction et la diffusion des connaissances, bien sûr, mais aussi comme lieux d'accueil de débats publics. Les universités, les enseignants-chercheurs et les étudiants ne sont, en effet, pas déconnectés du monde et de la société : ils sont au contraire au cœur de leurs évolutions.

En portant atteinte à la liberté d'expression et à la construction de la pensée critique, en refusant les règles d'un débat auquel ils auraient pu participer, en portant atteinte à un élu de la Nation, les individus qui se sont manifestés ont souillé les principes mêmes qui fondent l'Université et la démocratie.

La CPU comprend les 80 universités présentes sur notre territoire, en métropole et outre-mer, et plusieurs autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Plus d'1.5 million d'étudiants sont inscrits dans nos établissements et viennent y acquérir une formation académique, une ouverture d'esprit sur le monde et la société, des capacités d'analyse critique de leur environnement et d'adaptation à celui-ci. Nous remplissons une mission de service public d'élévation du niveau global des connaissances et de formation de citoyens libres et autonomes.

L'Université est un lieu de débat, à la fois régulatrice et garante d'une liberté d'expression qui ne saurait être entravée. Pour cette raison, nous ne pouvons tolérer que des intimidations comme celles qui ont touché les universités de Versailles Saint-Quentin et Saint Etienne portent atteinte à notre raison d'être et nous empêchent de faire progresser la société française en nous renvoyant, au contraire, aux pires heures de son histoire.

Contact presse : Pôle Communication – 01 44 32 92 45